

TARIF DES PRESTATIONS MAXIMUM

1 VENTE D'IMMEUBLES à usage d'Habitation et Professionnel sur PRIX DE VENTE, pour chaque tranche :

- Jusqu'à	15.245 E	10 % TVAC
- de 15.246 E à	30.490 E	9 % TVAC
- de 30.491 E à	76.225 E	8 % TVAC
- de 76.226 E à	152.445 E	7 % TVAC
- au dessus de	152.446 E	6 % TVAC

2 VENTE DE TERRAIN

8 % DU PRIX DE VENTE TTC

3 LOCATION à usage d'Habitation

Commission de Location :

Location supérieure ou égale à 1 an :

Sur loyer annuel NET DE CHARGES

- jusqu'à	15.245 E	15 % TVAC
- au dessus de	15.246 E	14 % TVAC

Rédaction de Bail : 50 E TVAC

4 FONDS DE COMMERCE

LOCAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

ou LOCAUX PROFESSIONNELS

VENTE : 10 % H.T sur le prix de Vente

LOCATION COMMERCIALE : 30 % H.T du loyer annuel.

5 PARKING

VENTE : 10 % H.T du Prix de Vente

LOCATION : 11 % TVAC du Loyer Annuel (Hors Taxes)

6 ESTIMATION

75 E H.T de l'Heure avec un minimum de 75 E.

Simple Avis de Valeur : GRATUIT

AGENCE VICTOR HUGO

39, avenue Victor Hugo - B.P. 48

92502 RUEIL MALMAISON

Tél. 01 47 49 09 46

Fax : 01 47 49 68 12

Carte Prof. N° 605 - Garantie 200 000 €

R.C. Nanterre B 027 786 836

EUURL au Capital de 5001 €